

Structure du B Sc en mathématiques (180 ECTS)

Bachelor en mathématiques	ECTS	Status
1ère année		
Calcul différentiel et intégral	18	Obligatoire
Algèbre linéaire et Probabilités	18	Obligatoire
Physique et Informatique	24	Obligatoire
	60	
2ème et 3ème années		
Analyse et Topologie	24	Obligatoire
Mesure et Géométrie	24	Obligatoire
Analyse appliquée et Algèbre	24	Obligatoire
Analyse complexe et Analyse fonctionnelle	12	Obligatoire
Mathématiques et société	6	Obligatoire
Cours à option	30	À choix
	120	
Total BSc en mathématiques	180	

1ère année

Modules / enseignements	Périodes hebdo.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
Module Calcul différentiel et intégral			18 ECTS			
Calcul différentiel et intégral à une variable	4	A	9	Prof. B. Colbois	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Calcul différentiel et intégral à une variable	3					
Calcul différentiel et intégral à plusieurs variables	4	P	6	Prof. F. Schlenk	Assist.	Ecrit, 2 heures*
TP Calcul différentiel et intégral à plusieurs variables	1					
Répétitoire de Calcul différentiel et intégral	2	P	3	Prof. F. Schlenk	Assist.	CC (noté)*
Module Algèbre linéaire et Probabilités			18 ECTS			
Algèbre linéaire I	4	A	9	Prof. M. Benaim	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Algèbre linéaire I	3					
Algèbre linéaire II	2	P	6	Prof. A. Valette	Assist.	Oral, 30 minutes
TP Algèbre linéaire II	3					
Introduction aux probabilités	2	P	3	Prof. M. Benaim	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Introduction aux probabilités	1					
Module Physique et Informatique			24 ECTS			
Physique générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
Complément physique générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. G. Mileti	Assist.	Oral, 15 minutes
Physique générale II + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
Complément physique générale II + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. G. Mileti	Assist.	Oral, 15 minutes
Informatique générale : programmation I et exercices	4	A	6	Prof. P. Felber	Assist.	CC (noté)
Informatique générale : programmation II et exercices	4	P	6	Dr L. Leonini (Prof. P. Felber)	Assist.	CC (noté)
Total ECTS 1ère année			60 ECTS			

***Dispositions transitoires "cours obligatoires en mathématiques" (1ère et 2ème années)** Les étudiant-e-s ayant débuté avant 2020-2021 et devant repasser l'évaluation "Calcul différentiel et intégral à plusieurs variables" ou "Topologie" peuvent décider d'être réévalué-e-s soit sur l'ancienne matière (2019-2020 ou avant), soit sur les nouveaux cours (2020-2021). Lorsque les étudiant-e-s décident d'être réévalué-e-s sur l'ancien cours, le meilleur des deux résultats sera considéré. Lorsque les étudiant-e-s décident de suivre les nouveaux cours, elles-ils sont obligé-e-s de suivre les deux nouveaux enseignements. Toutefois, ceci sera considéré comme une deuxième tentative et seuls les derniers résultats des deux enseignements seront maintenus.

2ème et 3ème années

Modules / enseignements	Périodes hebdomadaires	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
Module Analyse et Topologie (2ème année)			24 ECTS			
Analyse de Fourier	2	A	6	Prof. A. Valette	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Analyse de Fourier	2					
Analyse vectorielle	2	A	6	Dr E. Lorenzo Garcia	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Analyse vectorielle	2					
Topologie	4	A	9	Prof. E. Gorla	Assist.	Oral, 30 minutes*
TP Topologie	2					
Répétitoire de Topologie	2	A	3	Prof. E. Gorla	Assist.	CC (noté)*
Module Mesure et Géométrie (2 et/ou 3ème année) (donné en 2020-21) #			24 ECTS			
Mesures, intégration et probabilités	4	P	12	Prof. M. Benaim	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Mesures, intégration et probabilités	4					
Géométrie différentielle	4	P	12	Prof. B. Colbois	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Géométrie différentielle	4					
Module Analyse Appliquée et Algèbre (2 et/ou 3ème année) (non donné en 2020-2021) #			24 ECTS			
Algèbre	4	P	12	Prof. A. Valette	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Algèbre	4					
Analyse appliquée	4	P	12	Prof. E. Gorla	Assist.	Ecrit, 2 heures
TP Analyse appliquée	4					
Module Analyse Complexe et Analyse Fonctionnelle (3ème année)			12 ECTS			
Introduction à l'analyse fonctionnelle	2	A	6	Dr C. Léna	Assist.	Oral, 30 minutes
TP Introduction à l'analyse fonctionnelle	2					
Introduction à l'analyse complexe	2	A	6	Prof. P. Jolissaint	Assist.	Oral, 30 minutes
TP Introduction à l'analyse complexe	2					
Module Mathématiques et Société			6 ECTS			
Séminaire "mathématiques et société" (3ème année)	1	A et P	3	Prof. P. Jolissaint		CC (noté)
Projet de simulation	1	A et P	3	Prof. P. Jolissaint	Assist.	CC (noté)
Cours à choix (selon option choisie A-E)			30 ECTS			
ou						
Compléments en biologie et chimie (selon programme défini, voir p. 4)			30 ECTS			
Total ECTS 2ème et 3ème années			120 ECTS			
TOTAL ECTS B Sc en mathématiques			180 ECTS			

Compléments en biologie et chimie (30 ECTS): recommandés pour les étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre leur cursus à la HEP-BEJUNE
Remplace: le bloc des cours à choix (30 ECTS)

Modules / enseignements	Périodes hebdomadaires	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
Module "Biologie"			18 ECTS			
Des molécules aux cellules	4	A	6	Prof. J. Vermeer	Prof. F. Kessler, Dr P. Longoni	Ecrit, 2 heures**
Génétique	2	A	3	Prof. G. Roeder		Ecrit, 1 heure**
Développement des organismes	2	A	3	Profs G. Roeder et F. Kessler		Ecrit, 1 heure
Histologie animale et végétale	2	P	3	Dr F. Girard et Prof. J. Grant		Ecrit, 2 heures
Biologie cellulaire et moléculaire	2	P	3	Prof. J. Vermeer		
Module "Chimie"			12 ECTS			
Chimie générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. B. Therrien		Ecrit, 2 heures
Chimie organique I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. R. Deschenaux		
Chimie analytique + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. S. Von Reuss		Ecrit, 1 heure
TP Chimie analytique	7 dj	P	3	Prof. S. Von Reuss	Assist.	CC (noté)

****Dispositions transitoires "compléments en biologie et chimie"** Les étudiant-e-s ayant débuté avant 2020-2021 et devant repasser l'évaluation "Des molécules aux cellules et génétique" peuvent décider d'être réévalué-e-s soit sur l'ancienne matière (2019-2020), soit sur les nouveaux cours (2020-2021). Lorsque les étudiant-e-s décident d'être réévalué-e-s sur l'ancien cours, le meilleur des deux résultats sera considéré. Lorsque les étudiant-e-s décident de suivre les nouveaux cours, elles-ils sont obligé-e-s de suivre les deux nouveaux enseignements. Toutefois, ceci sera considéré comme une deuxième tentative et seuls les derniers résultats des deux enseignements seront maintenus.

Remarques importantes concernant les options de cours à choix

Les cours à choix doivent être approuvés par le ou la responsable de cursus par le biais du "formulaire de validation des cours à choix". Les options doivent être choisies en fonction du Mineur éventuellement envisagé dans le cadre d'un M Sc en mathématiques à l'UniNE.

La compatibilité entre les horaires des différents enseignements sur plusieurs Facultés n'est pas garantie. Selon l'option et les cours à choix retenus, veuillez noter que la durée des études de 6 semestres ne peut pas être garantie.

Aucune compensation n'est possible dans les options de cours à choix du BSc en mathématiques (compléments en biologie et chimie exclus). Les crédits obtenus dans le cadre des cours à choix du Bachelor ne peuvent plus être validés dans le cursus de Master. L'option libre ne permettra en principe pas l'accès à des mineurs du MSc en mathématiques.

Options de cours à choix disponibles (listes exhaustives)

A) Option mathématiques (en vue d'un M Sc en mathématiques sans mineur)

Enseignements du Master en mathématiques accessibles aux étudiant-e-s de 3ème année

- 1) Polytopes and lattices (6 ECTS, A)
- 2) Introduction aux équations aux dérivées partielles (6 ECTS, P)
- 3) Algèbre (Master) (6 ECTS, A)***
- 4) Coxeter groups and hyperbolic spaces (6 ECTS, P)
- 5) Courbes algébriques (6 ECTS, A)
- 6) Théorie des codes (6 ECTS, P)***
- 7) Introduction à la mécanique quantique (6 ECTS, P)****

Modalités d'évaluation et conditions de validation des enseignements de l'option mathématiques (y compris si choisis en orientation libre)

Le format d'un cours est de 4h/semaine (cours et exercices) pendant un semestre, soit 6 ECTS. Le mode d'évaluation est un oral de 30 minutes.

Les enseignements sont validés avec une note minimale de 4.0. Aucune compensation n'est possible.

Attention: Les crédits obtenus dans le cadre des cours à choix du Bachelor ne peuvent plus être validés dans le cursus de Master.

*** À condition que le cours "Algèbre" du Bachelor ait été validé.

**** A condition que le cours "Introduction à l'analyse fonctionnelle" du Bachelor ait été validé.

B) Option mathématiques et statistique (en vue d'un M Sc avec Mineur en statistique ou d'en MSc en statistique)

Enseignements obligatoires (12 ECTS):

- Statistique descriptive (6 ECTS)
- Statistique inférentielle (6 ECTS)

Enseignements à choix (liste non exhaustive) :

- Statistical learning (6 ECTS)
- Analyses multivariées + exercices (3 ECTS)
- Econométrie (6 ECTS)

Autres cours à choix possibles (UniNE ou réseau BENEFR) sous autorisation et validation de la personne responsable du cursus. Aucune compensation n'est possible au sein de cette option.

Pour la validation des enseignements en FSE (modalités d'évaluation et crédits ECTS), se référer aux plans d'études et aux règlements en vigueur à la Faculté des sciences économiques UniNE.

C) Option économie et finance (en vue d'un MSc en mathématiques avec Mineur en finance ou d'un Master en Finance)

Enseignements obligatoires (18 ECTS):

- Principes de finance (6 ECTS)
- Financial Management (6 ECTS)
- Micro-économie 1 (6 ECTS)

Enseignements à choix (12 ECTS):

- Comptabilité financière (6 ECTS)
- Macro-économie 1 (6 ECTS)
- Financial markets (6 ECTS)
- Empirical Research for Decision-Makers (6 ECTS)
- Software design (6 ECTS)

Pour la validation de ces enseignements (modalités d'évaluation et crédits ECTS), se référer aux plans d'études et aux règlements en vigueur à la Faculté des sciences économiques UniNE. Un minimum de 30 ECTS est obligatoire pour prétendre l'accès au Mineur du MSc en mathématiques. Aucune compensation possible au sein de cette option.

D) Option informatique (en vue d'un MSc avec Mineur en informatique ou d'un MSc en informatique BENEFR)

Enseignements obligatoires:

- Mathématiques discrètes et applications* (6 ECTS)
- Structure de données et algorithmique (6 ECTS)
- Intelligence artificielle (6 ECTS)

Enseignements à choix:

- Langages et compilation (6 ECTS)
- Operating systems (6 ECTS)

Autre cours à choix en informatique selon modalités d'évaluation prévues par le plan d'études du Master en informatique UniNE sous validation de la personne responsable du cursus.

** en BA 2 seulement*

E) Option libre (en vue d'un MSc en mathématiques sans mineur)

Cours à choix validés par le responsable de cursus à choisir parmi les cours offerts dans les quatre options précédentes (A-D) ou les compléments en biologie et chimie. D'autres enseignements peuvent être envisagés sous validation de la personne responsable du cursus. Veuillez noter que les conditions d'inscription et de réussite des évaluations dépendent de la Faculté responsable de l'enseignement.

Pour être acquis, les enseignements doivent être validés avec une note minimale de 4.0 ou avec l'appréciation "R". Aucune compensation n'est permise au sein de cette option.

Attention: aucune garantie ne peut être donnée sur l'accès à d'autres formations avec cette option!

Abréviations

A = semestre d'automne

P = semestre de printemps

TP = travaux pratiques

CC (non noté) = contrôle continu non noté, selon modalités fixées ~~par écrit~~ par l'enseignant au début de l'enseignement

CC (noté) = contrôle continu noté, selon modalités fixées ~~par écrit~~ par l'enseignant au début de l'enseignement

module donné en alternance 1 année sur 2; il doit donc être suivi, soit en 2ème année, soit en 3ème année.

Renseignements

Le responsable de cursus: **Prof. A. Valette** (alain.valette@unine.ch)

Examens et Règlement

L'inscription à l'enseignement dans IS-Academia est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux examens de l'enseignement en question.

Pour toute précision réglementaire, consulter le site de la FS, www.unine.ch/sciences (voir le règlement d'études et d'examens ainsi que les directives existantes) ou le secrétariat de la Faculté. Faculté.